



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2017

PRESENTS :

Mr BECKER Paul, Maire
Mr JORLAND Henri, Mme JOUFFROY Guigone, Adjoints
Mr TAILLIART Romaric, Mme CAIRE Marie Christine, Mme FLAJOLLET Elisabeth, Mr
BAUDINET Franck, Mr PATRIARCHE Joël, Mr SORDET Eric, Mme DUBUET Nathalie,
MARCHETTO Jocelyn,

Secrétaire de Séance : Mr TAILLIART Romaric

1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DUPRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du 9 mars 2017 est adopté.

2°) PLANNING DES ELECTOINS

Planning tenue du bureau de vote les 23 avril et 7 mai 2017:

	23 avril 2017	7 mai 2017
8h/10h	Joël Patriarche Paul Becker	Joël Patriarche Paul Becker
10h/12h	Jocelyn Marchetto Elisabeth Flajollet	Jocelyn Marchetto Elisabeth Flajollet
12h/14h	Romaric Taillart François Polette	Romaric Taillart Henri Jorland
14h/16h	Eric Sordet Martine Jafflin	Eric Sordet Jean Claude Mazier
16h/18h	Marie Christine Caire Josette Canat	Marie Christine Caire Nathalie Dubuet
18h/19h	Françoise Gueniffey Paul Becker	Guigone Jouffroy Paul Becker

3°) FLEURISSEMENT

Les plantations auront lieu le samedi 13 mai 2017 à 9 h

4°) TOITURE MAIRIE

Un devis a été reçu pour la réparation de la toiture suite à la chute du marteau de l'horloge.

Devis : Le Toit Beaunois : 944€ TTC

Une plus-value a été proposée pour la pose d'un velux qui permettra un accès à la cloche pour éventuelle réparation. : 1 000€ TTC : Le Conseil Municipal a accepté le devis.

5°) INFORMATION URBANISME

Aménagement du lotissement du château : 5 parcelles . La viabilisation est en cours.



Département
de la

Côte-d'Or

Canton Beaune-Sud

6°) DEVENIR DE LA Zone artisanale

Lors de la réunion avec Mr GAROT de la Trésorerie principale de Beaune pour la préparation des budgets, Monsieur Le Maire a posé la question sur le devenir des zones artisanales: Monsieur GAROT a confirmé que depuis le 1^{er} janvier 2017 la compétence des Zones Artisanales appartenait à la communauté d'agglomération. Un budget est donc encore à prévoir sur 2017 avant son transfert.

7°) PLATEFORME DROIT DU SOL

En 2016, 8 dossiers ont été confiés à l'instruction au service urbanisme de la communauté d'agglomération pour un coût global de 2386 €; le fond de solidarité permet de déduire 1091€, le coût restant à charge de la commune est donc de 1295€.

8°) CIMETIERE

Concernant la 2^{ème} tranche de reprise des tombes et la fourniture d'un plan mis à jour, la Société Elabor nous propose un devis de 8200€. La commission cimetière doit se réunir sur le terrain.

9°) COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Compte administratif communal:

<u>Dépenses de Fonctionnement</u>		135 890.93 €
Charges à caractère général	62 790.34 €	
Charges de personnel	35 217.60 €	
Autres charges gestion courante	27 868.27 €	
Charges Financière	0.00 €	
Charges exceptionnelles	216.07 €	
Atténuation de produits	4 232.00 €	
Dotations aux amortissements	5 566.65 €	
<u>Recettes de Fonctionnement</u>		849 849.17 €
Atténuation de charges	0.00 €	
Produits des services	2 917.90 €	
Impôts et Taxes	149 592.48 €	
Dotations et participations	19 026.50 €	
Produits Financiers	0.72 €	
Produits Exceptionnels	1 399.44 €	
Excédent antérieur reporté fonct	676 912.13 €	
Résultat		<u>713 958.24 €</u>
<u>Dépenses d'Investissement</u>		29 236.09 €
Immob corporelles	7 692.00 €	
Immob Corporelles	16 973.29 €	
Immob en cours	4 570.80 €	
<u>Recettes d'Investissement</u>		25 347.60 €
Dotations Fonds Divers	3 184.70 €	
Subvention d'Investissement	8 072.00 €	
Amortissement	5 566.65 €	
Excédent reporté	8 524.25 €	
Résultat Déficit		<u>- 17 022.49 €</u>

MAIRIE
DE
TAILLY



Département
de la
Côte-d'Or
Canton Beaune-Sud

Compte administratif Zone Artisanale

Dépenses de Fonctionnement	12 230.18 €
Recettes de Fonctionnement	132 250.00 €
Résultat Déficit	736.31 €

Dépenses d'investissement	0 €
Recettes d'Investissement	0 €
Solde d'inv N-1	0 €

Résultat Excédent

119 283.51 €

10°) BUDGET 2017

Lors de l'examen de ce budget, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré a décidé de maintenir les taux des taxes des années précédentes soit :

Taxe d'habitation	7.70 %
Taxe Foncière	9.60 %
Taxe Foncière non Bâtie	35.50 %

Budget Communal

Dépenses de Fonctionnement

492 340.00 €

Charges à caractère général	101 550.00 €
Charges de personnel	53 700.00 €
Atténuation de produits	5 000.00 €
Autres charges gestion cour	178 800.00 €
Charges financières	0.00 €
Charges Exceptionnelles	1 050.00 €
Dotations aux Amortissement	7 106.00 €
Dépenses Imprévues Fonct	1 000.00 €
Virement à la section d'invest	144 134.00 €

Recettes de Fonctionnement

866 647.00 €

Produits des services	5 860.00 €
Impôts et Taxes	147 379.00 €
Dotations et Participations	16 473.00 €
Excédent antérieur reporté	696 935.00 €

Dépenses d'Investissement

203 657.00 €

Dotations Fonds divers	0.00 €
Subvention d'équipement	35 000.00 €
Immobilisations Corporelles	123 500.00 €
Immobilisation Incorporelles	15 000.00 €
Immobilisations en cours	13 134.00 €
Déficit	17 023.00 €

Recettes d'investissement

203 657.00 €

Amortissement	7 106.00 €
Dotations Fonds Divers	23 823.00 €
Subvention d'invest	16 500.00 €
Virement de la section de fonct	144 134.00 €
Produits de cessions	12 094.00 €

MAIRIE
DE
TAILLY



Département
de la
Côte-d'Or

Canton Beaune-Sud

Budget Zone Artisanale

Dépense de Fonctionnement

119 283.00 €

Charges à caractère général

250.00 €

Autres Charges de gestion courante

119 033.00 €

Recette de Fonctionnement

119 283.00 €

Résultat reporté

119 283.00 €

11°) QUESTIONS DIVERSES

- Travaux à faire faire à l'agent d'entretien
- Inciter les habitants à nettoyer devant son domicile
- Faire tailler les arbustes le long de la rue Robarde
- Prévoir une inauguration du verger et mettre des panneaux avec le nom des arbres
- Commémoration du 8 mai :

9 h 15 : Corcelles les Arts

10 H 00 : Tilly

11 h 30 : Merceuil

Prochain Conseil Municipal prévu le 4 mai 2017